

PLAN RHÔNE



Plan
Rhône
Saône
2021
2027

Un futur Plan Rhône-Saône 2021-2027

Les quatre présidents de Conseil régional réunis autour du préfet coordonnateur de bassin en présence du président du comité de bassin réaffirment leur ambition commune pour le développement, la transition écologique et la protection des territoires de l'axe Rhône Saône.

Publié le 04 décembre 2020

Réunis aujourd'hui autour du préfet coordonnateur de bassin pour échanger sur les priorités du prochain plan Rhône-Saône couvrant la période 2021-2027, les présidents des Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Occitanie et Bourgogne-Franche-Comté ont réaffirmé leur volonté commune de développer, préserver et favoriser la transition écologique et la protection des territoires de l'axe Rhône-Saône.

Cette rencontre avait pour objectif d'orienter les travaux de rédaction du CPIER 2021-2027, support du Plan Rhône-Saône, et des fonds européens qui l'accompagnent.

Le plan Rhône-Saône 2021-2027 sera orienté prioritairement autour des 5 orientations suivantes :

- **Transport : développer le transport fluvial** du fleuve, des cours d'eau et des canaux reliant les ports du bassin Rhône-Saône aux ports de la Méditerranée, de manière performante et écologique, en modernisant les infrastructures et en accompagnant la transition énergétique ainsi que l'intermodalité avec la route et le rail ;
- **Eau et biodiversité : favoriser une qualité digne d'un grand fleuve** notamment en préservant et restaurant les zones humides et annexes fluviales, la continuité écologique du Rhône, la trame turquoise et les espèces, la morphologie fluviale et la ressource en eau ;
- **Tourisme durable : favoriser la transition écologique des activités touristiques sur le Rhône** la Saône et le canal du Rhône à Sète, notamment en développant l'économie locale, la promotion des itinéraires ViaRhôna et Voie Bleue Moselle Saône à Vélo, la mise en valeur du patrimoine local ou l'aménagement des voies navigables pour les activités de loisirs et en améliorant la capacité et la qualité des infrastructures et services d'accueil des bateaux et vélos ;
- **Transition énergétique et écologie industrielle et territoriale** : réduire la consommation d'énergie fossile et les impacts des activités économiques et humaines implantées le long de l'axe en augmentant le nombre d'entreprises et de collectivités engagées dans une démarche d'économie circulaire ;
- **Résilience des territoires et des activités face aux inondations**: sécuriser les ouvrages de protection pour réduire la vulnérabilité des territoires et des activités, et apprendre à mieux vivre avec le risque.

Forts de cette ambition politique, les partenaires du Plan Rhône-Saône poursuivent leurs travaux en vue de finaliser le projet du prochain plan au début de l'année 2021.

SIGNATAIRES



PRÉFET
COORDONNATEUR
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION EUROPÉENNE



Plan
Rhône
Saône

